

# CARBON

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



Rte

**Concertation préalable pour le  
projet d'implantation  
d'une giga-usine de panneaux  
photovoltaïques à Fos-sur-Mer**

*Réunion publique thématique 1 :  
Environnement et biodiversité*

*19 septembre 2023*

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Gaby CHARROUX,  
Maire de Martigues**

# SOMMAIRE

- Les enjeux et des modalités de la concertation
- Le projet CARBON
- Le contexte environnemental et biodiversité
- La gestion de l'eau



**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



## **PREMIÈRE PARTIE :**

# **Les enjeux et les modalités de la concertation**



MA PAROLE A DU POUVOIR

**Vincent DELCROIX et Philippe QUEVREMONT,**

**Garants**

# LE RÔLE DES GARANTS

**Toute personne a le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.**

- **La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** est une autorité administrative indépendante chargée de l'information et de la participation du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement.
- **L'objectif de la concertation** : débattre de l'opportunité, des caractéristiques et des enjeux du projet.
- **Les garants sont neutres et indépendants.**
- **Le rôle des garants**, bras armé de la CNDP pour les concertations :
  - ▶ veiller à la qualité et à la sincérité de l'information ;
  - ▶ recommander le meilleur dispositif possible d'information, de mobilisation et de participation ;
  - ▶ observer la façon dont la concertation se déroule ;
  - ▶ rappeler si nécessaire le cadre ou les règles de la concertation ;
  - ▶ rendre compte.

# La coordination des concertations



- Trois porteurs de projet ont saisi indépendamment et à quelques semaines d'intervalle la CNDP. Les projets sont localisés sur le même site de la ZIP de Fos-sur-mer.
- La CNDP a confié aux garants de la concertation Carbon une mission de coordination des concertations.
- **Les impacts cumulés sur l'eau, l'électricité, la biodiversité, le logement, la formation et la circulation routière** sont au cœur du dispositif de coordination :
  - ▶ Détermination et mise à disposition des données cumulées des trois projets ;
  - ▶ Interrogation des acteurs concernés ;
  - ▶ Mise à disposition des données et des réponses des acteurs concernés ;
  - ▶ Réunions thématiques « renforcées » et communes.



**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Kasia CZORA,**

**2Concert**



# LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

## 7 semaines de concertation

- Du 11 septembre au 30 octobre 2023
- 6 réunions publiques, 3 débats mobiles

**Le périmètre de la concertation :** 21 communes de l'arrondissement d'Istres.



# LES OUTILS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

- **Dossier de concertation** et **synthèse du dossier** en ligne et en version papier ;
- **Site internet de la concertation** : [www.concertation-carbon-solar.com](http://www.concertation-carbon-solar.com) ;
- **Flyer d'information**, boité aux habitants des communes accueillant les temps de rencontre ;
- **Exposition projet** à chaque temps d'échange.
- **Formulaire sur le site de la concertation**: [www.concertation-carbon-solar.com](http://www.concertation-carbon-solar.com) ;
- **Registre papier** mis à disposition dans les mairies du périmètre de la concertation ;
- Lors des **temps d'échange** ;
- Auprès du maître d'ouvrage concernant les modalités du projet ;
- Auprès des garants de la CNDP concernant les modalités de la concertation :
  - Vincent DELCROIX : [vincent.delcroix@garant-cndp.fr](mailto:vincent.delcroix@garant-cndp.fr)
  - Philippe QUEVREMONT : [philippe.quevremont@garant-cndp.fr](mailto:philippe.quevremont@garant-cndp.fr)



# À L'ISSUE DE LA CONCERTATION

- **Bilan des garants** rendu public sur le site de la CNDP, **dans un délai d'un mois après la fin de la concertation** (jusqu'au le 30 novembre 2023) ;
- **Enseignements** de la concertation, **mesures** à mettre en œuvre par le maître d'ouvrage, **au plus tard deux mois** après la publication du bilan des garants (jusqu'au 30 janvier 2024).



**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



# DEUXIÈME PARTIE :

*Le projet*

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Émilie CHALAS,**

**CARBON**

# LA SOCIÉTÉ CARBON ET LES PARTENAIRES DU PROJET

- Une **société industrielle française** basée à Lyon et à Marseille ;
- Une **alliance d'entrepreneurs, d'industriels et d'experts** de l'énergie ;
- Le **catalyseur d'un riche écosystème européen.**



**RTE** (Réseau de transport d'électricité) :  
Maître d'ouvrage du raccordement électrique de  
la future giga-usine.



# LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

■ **62 Ha** d'installations industrielles

---

■ **5 gwc** de capacité annuelle de production de cellules photovoltaïques

---

■ Plus de **3000 emplois** directs

---

■ Plus d'**1,5 milliard d'euros** d'investissement

■ Environ **490 000 tonnes** de marchandises en entrée et en sortie chaque année, soit environ 20 000 containers

---

■ Une **usine 4.0** (optimisée, connectée, robotisée et intelligente)

---

■ Un site industriel **100% électrifié** qui tendra vers 0 émissions CO<sub>2</sub>

---

■ **22 millions de tonnes eqCO<sub>2</sub><sup>5</sup>** d'émissions évitées en 10 ans



# LE PROJET DE GIGA-USINE À FOS-SUR-MER

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROCESS :

- Croissance des **lingots** de silicium ;
- Découpe des **briques** de silicium ;
- Sciage des **plaquettes** de silicium ;
- Fabrication des **cellules** ;
- Assemblage des **modules**.



La consommation électrique annuelle étant estimée à 1,2TWh, le projet nécessite un **raccordement électrique de 240MW**.





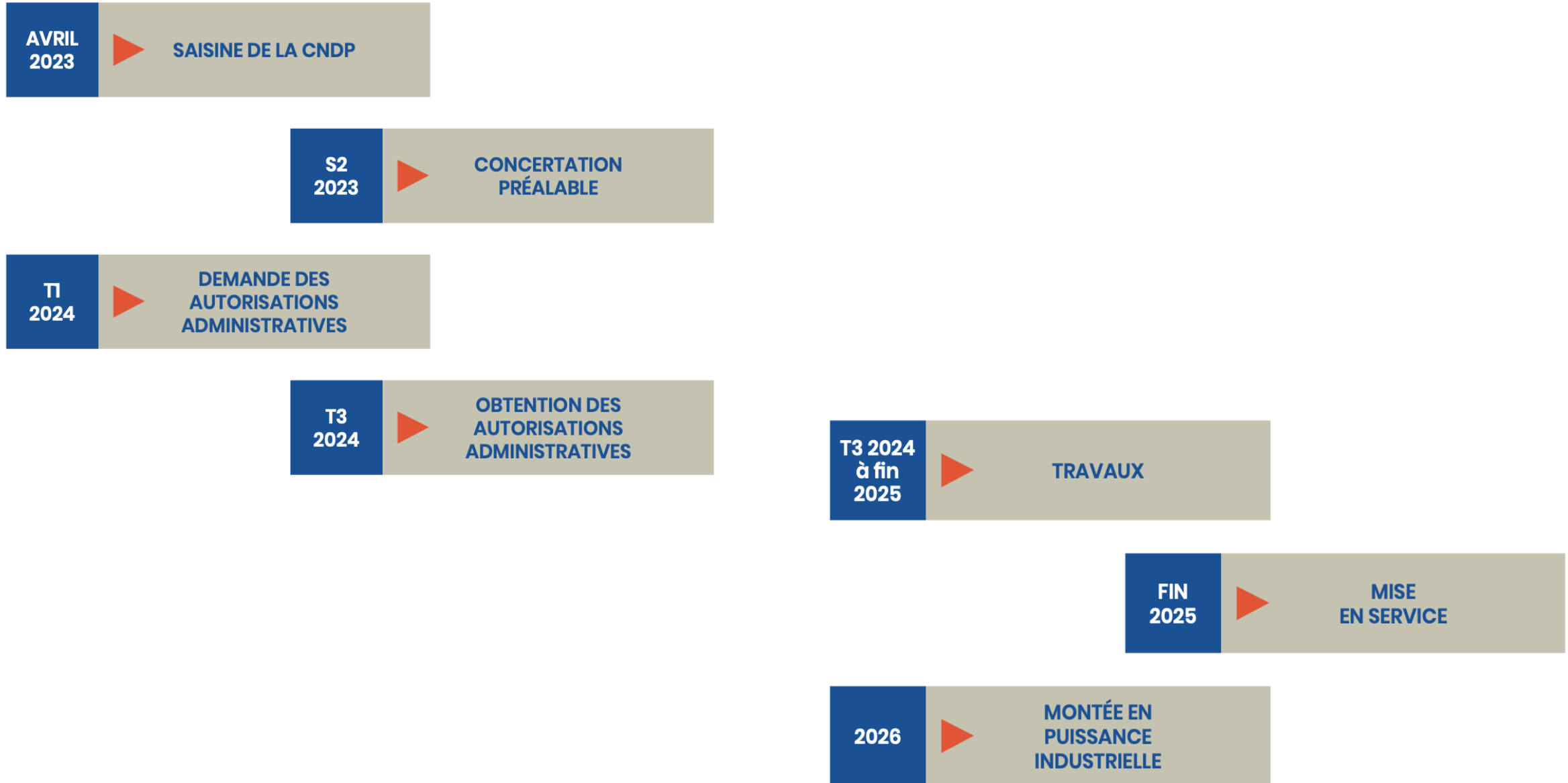
# LE PROJET DE GIGA-USINE À FOS-SUR-MER

## LA COMPOSITION DU PROJET :

- **Trois bâtiments de production** dédiés à chaque activité (*wafering, celluling, moduling*), dont 60 000 m<sup>2</sup> de salles blanches ;
- **Bâtiments de services** (bureaux, restaurant d'entreprise, salle de sport, espaces de repos, etc.) ;
- **Entrepôts et espaces de stockage** pour matières premières, matériaux et produits finis ;
- **Bâtiments techniques** pour les « utilités » : production et distribution d'énergie, gestion des déchets, traitement de l'eau, etc. ;
- **Infrastructures de circulation ;**
- **Espaces verts, zones de repos** extérieures ;
- **Circuit de visite.**



# LE CALENDRIER DU PROJET



# LES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS DU PROJET

## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Biodiversité
- Gestion de l'eau

## ENJEUX INDUSTRIELS

- **Sécurité industrielle**
- **SEVESO seuil haut**
- Système de suivi et de surveillance continu
- **Risques identifiés**
- Mesures de maîtrise des risques mises en œuvre
- Consommation électrique
  - Qualité de l'air

## ENJEUX LIÉS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

- Création d'emplois
- Création de parcours de formation adaptés

## ENJEUX LIÉS À L'INTÉGRATION TERRITORIALE

- Transport des matières premières et produits finis
- Trafic des salariés



# LS PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX IDENTIFIÉS

## ENJEUX SUR LA BIODIVERSITÉ

- Faune et flore (terrestre et maritime)
- Zones humides
- Séquence ERC

## ENJEUX SUR L'EAU

- Consommation d'eau
- Gestion de l'eau





**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



***Échanges avec la salle***

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



## **TROISIÈME PARTIE :**

**Les conséquences sur  
l'environnement et la  
biodiversité**

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Vincent DELCROIX**

**Garant de la Commission nationale  
du débat public (CNDP)**



**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Jérémy CLÉMENT,**

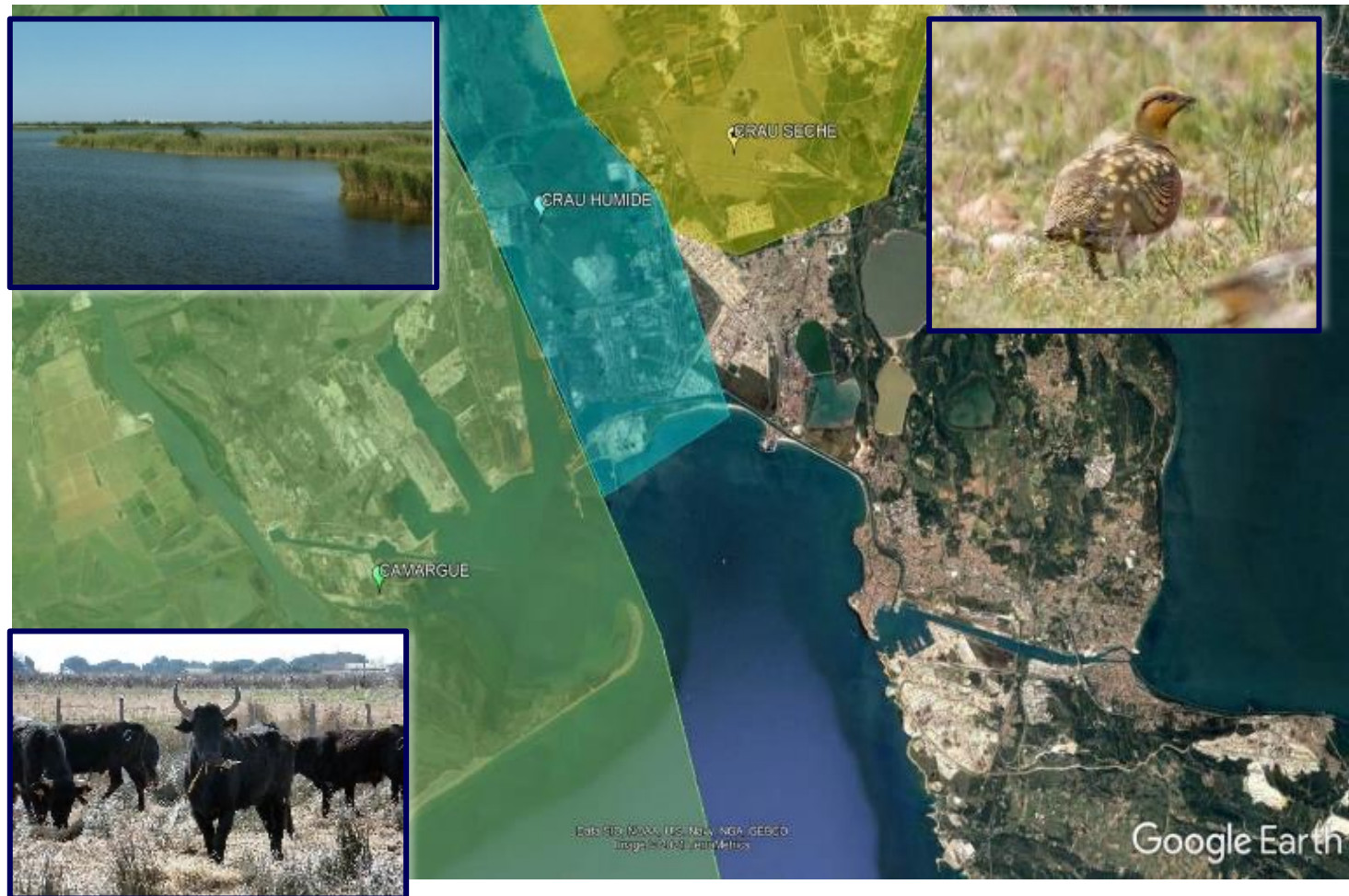
**Chef de service environnement,  
Grand port maritime de Marseille**

# La ZIP de Fos-sur-Mer : une zone économique au sein d'un secteur biogéographique très riche

- zone de croisement entre fleuve, étangs, canaux, zones humides et mer,
- entre Camargue et Crau,
- sur les routes migratoires méditerranéennes de nombreuses espèces de grand intérêt.

- + de 300 espèces animales vertébrées visibles
- Et près de 400 espèces végétales

La présence fréquente d'espèces protégées au niveau régional, national et international, et les nombreux zonages d'inventaires ou de protection réglementaire (ZNIEFF, Natura 2000, Réserves Nationales, Inventaire des Zones Humides, etc.) au sein même de la ZIP, **attestent d'enjeux en moyenne supérieurs à ceux relevant de la nature ordinaire.**



# Une politique d'action pour la biodiversité en place depuis plus de 15 ans

Depuis 2007 :

- **3 000 ha d'espaces naturels préservés**
- Dont 2600 ha (couronne agri-environnementale) bénéficient d'un Plan de Gestion (PGEN)
- Actions PGEN mises en œuvre par **une équipe interne de gardes-gestionnaires**

Cette superficie volontairement préservée par le GPMM fait de son action une contribution substantielle et crédible aux politiques locales de préservation de la biodiversité.

**Le GPMM = 3ème gestionnaire d'espaces naturels du secteur Crau-Camargue.**



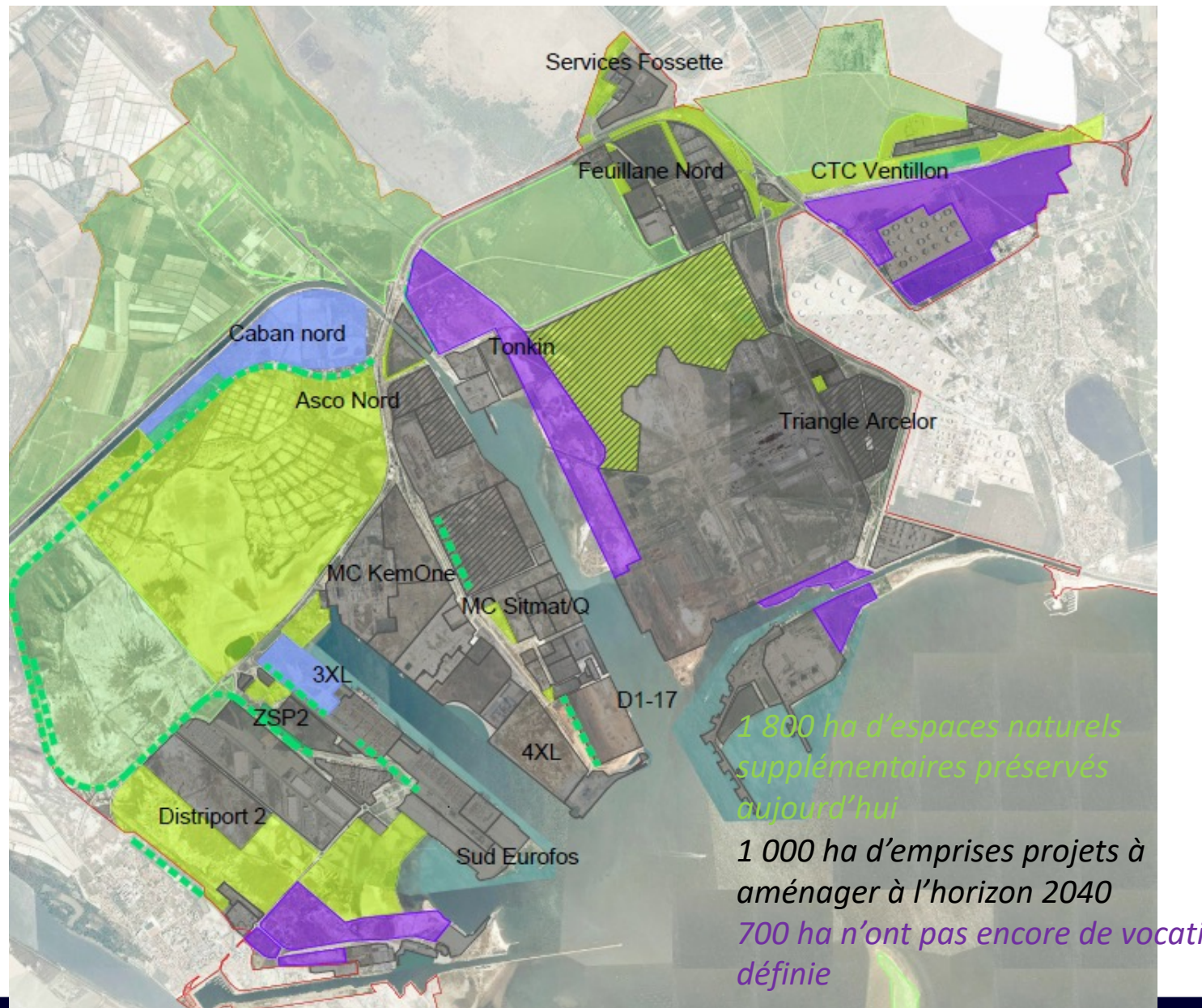
# Aujourd'hui ... Le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) à l'appui des Orientations d'Aménagement de la ZIP 2030/2040

- ❖ Amélioration de la politique globale d'intégration de la biodiversité (prise en compte à l'échelle globale de la ZIP)
- ❖ Actualisation de la politique d'aménagement de la ZIP de Fos (vision intégrée)
- ❖ Anticipation des impacts des aménagements (SDPN=outil d'aide à la décision)
- ❖ Amélioration de la séquence ERC (cohérence, qualité, fiabilité)
- ❖ Création d'une cohérence écologique entre gestion de la Couronne Verte et zones à aménager
- ❖ Identification des moyens de préservation du patrimoine naturel (fiches actions)
- ❖ Identification des potentiels locaux de compensation (carte d'additionnalité)

# L'évitement comme premier principe : le renforcement des espaces naturels décidé à l'échelle de la planification

- ❖ Eviter les enjeux les plus forts (Lagune du Caban, Lagunes et Etangs Malebarge, Coussouls)
- ❖ Préserver les continuités écologiques vers les darses
- ❖ Intégrer les espaces préservés des zones de projets

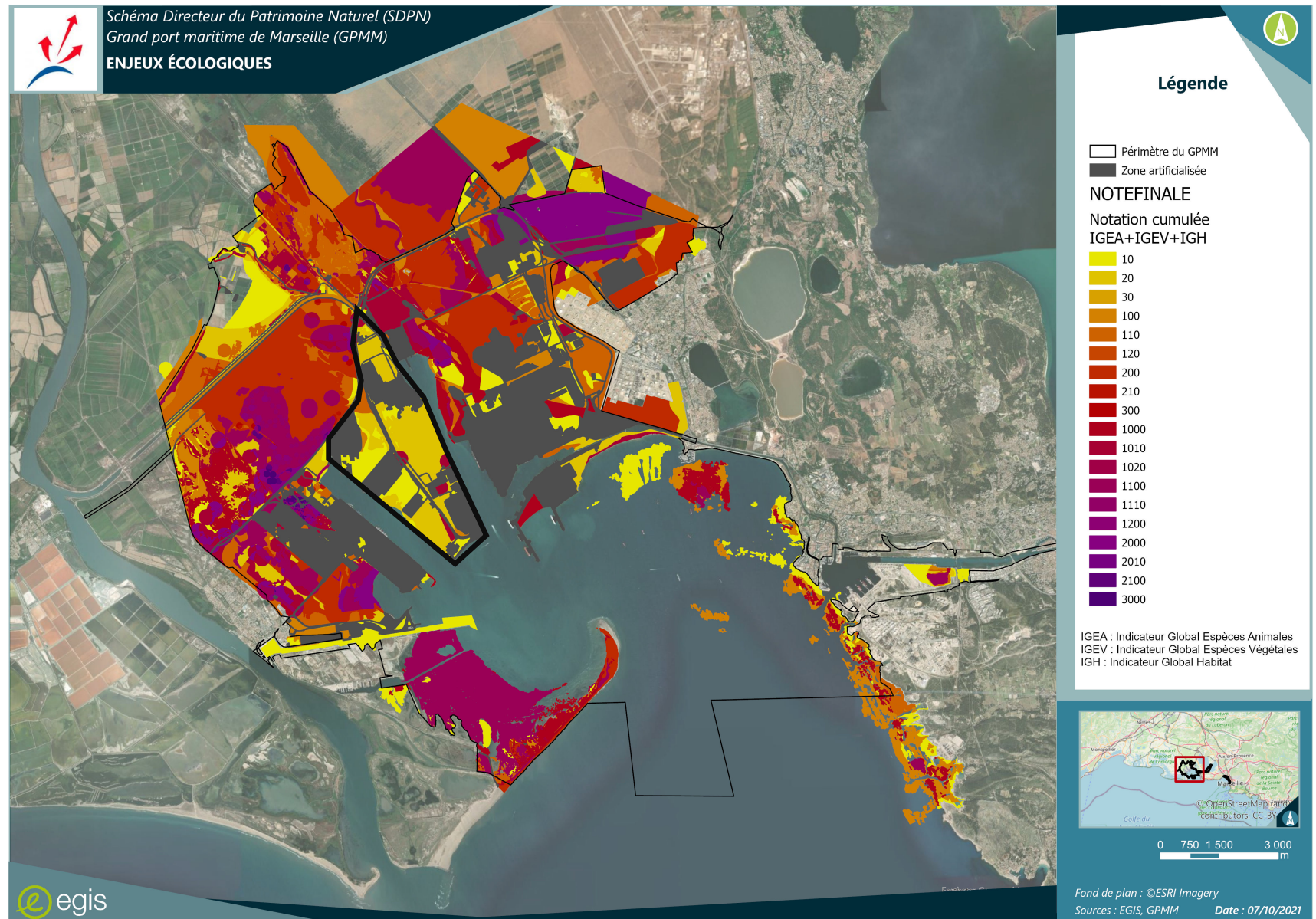
**2023 :**  
**Près de la moitié de la superficie totale de la ZIP est préservée.**



# La spatialisation des enjeux écologiques sur la ZIP

## Le môle central, un secteur aux enjeux modérés

Le môle central dont les milieux ont été largement remaniés par les remblais historiques issus du creusement des darses présente les enjeux globaux les plus faibles à l'échelle de la ZIP.



# Zoom sur le môle central

- Constitution en grande majorité d'habitats de friches ou de fourrés à tamaris en recolonisation des remblais sablonneux
- Présence importante d'espèces exotiques envahissantes (herbe de la pampa, baccharis) : développement favorisé sur les sols remaniés et à proximité des infrastructures existantes
- Ponctuellement, enjeux fort à très fort (Prés salés, Saladelles, Zostères)
- Zone déjà fortement contrainte du point de vue fonctionnel (installations/infrastructures existantes; milieux remaniés)







# Le GPMM aménageur responsable accompagne les porteurs de projets dans la prise en compte de la biodiversité

- Mise à disposition des données existantes de biodiversité
- Partage de la méthode de hiérarchisation des enjeux (cohérence des niveaux d'enjeux retenus au départ de chaque étude projet)
- Rappel des principes et objectifs du SDPN
  - ✓ Priorisation des aménagements sur les zones de moindre enjeu
  - ✓ Rationalisation de l'artificialisation au strict besoin
  - ✓ Eco-conception des projets (démarche ER itérative)
  - ✓ Maintien de trames entre les zones évitées de projets et les grands espaces de nature préservés du SDPN (connexion d'ensemble)
- Accompagnement à la recherche de sites de compensation au sein du GPMM (compensation à la demande)

# Et au-delà... Réflexions engagées pour définir une véritable stratégie de compensation par l'offre (anticipation)

Afin de construire **une stratégie cohérente et réaliste de compensation**, le GPMM, l'Etat et la Métropole dans le cadre du Laboratoire territorial pour la réindustrialisation du territoire de l'Ouest de l'Etang de Berre (Fos-Berre) travaillent conjointement pour définir une méthode et une feuille de route qui pourrait aboutir à **la mise en place d'un ou plusieurs sites naturels de restauration ou renaturation** en phase avec les dernières tendances réglementaires au sein des espaces naturels de la ZIP et de son périmètre proche (étude de faisabilité).

Cette feuille de route suit la loi à venir pour l'industrie verte, notamment l'article 6 qui proposera, si la loi est adoptée sans trop de modification, **une procédure de compensation par anticipation/mutualisation par la production ou l'acquisition d'unité de restauration ou renaturation** au travers de la mise en place de sites naturels de restauration/renaturation (SNRR) agréés (adaptation de la procédure SNC).

**L'approche est globale et fait l'objet d'une mutualisation inter-procédure (espèces protégées et zones humides).**

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Laura PINSON,**

**Responsable d'activité  
Environnement et Risques  
Industriels, SOCOTEC**

# PROCÉDURE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

- Incidences sur l'environnement du projet ;
- Etude d'impact Environnementale ;
- Différentes thématiques :
  - Contexte physique ;
  - **Contexte biologique ;**
  - Cadre de vie ;
  - Paysage ;
  - Biens matériels ;
  - Risques ;
  - Contexte socio-économique.

**+> différents niveaux d'enjeux**

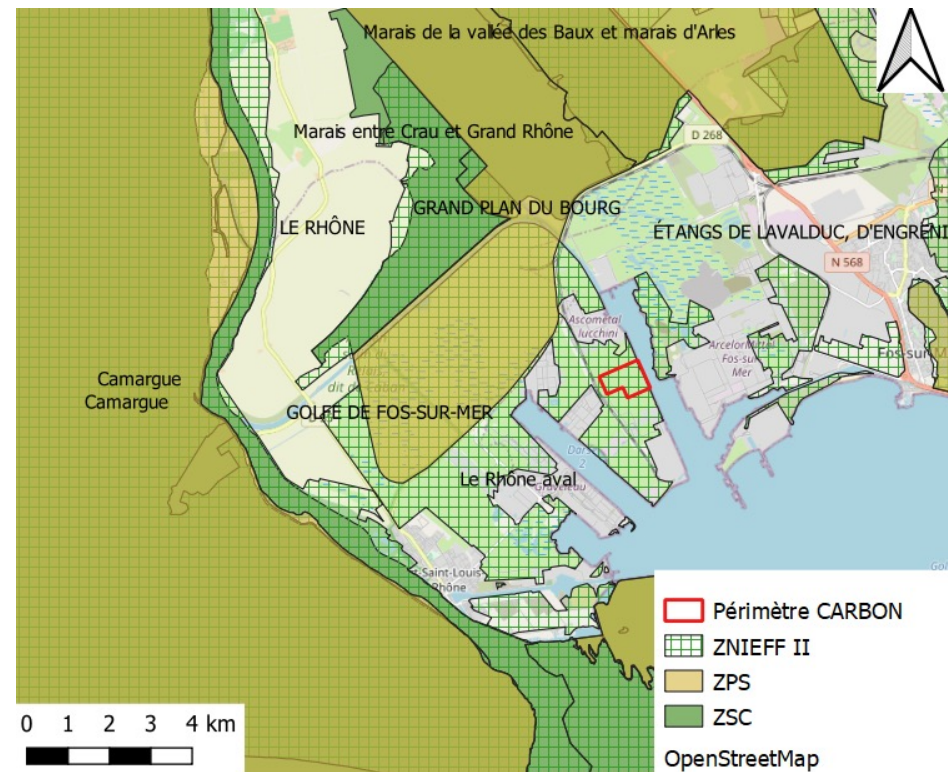
Thème	Sujet d'impact potentiel	Niveau d'enjeu
CONTEXTE PHYSIQUE	Topographie	
	Patrimoine culturel et archéologique	
	Conditions climatiques (contribution à la création d'îlots de chaleur)	
	Géologie (eaux souterraines)	À déterminer
	Géotechnique (nature des sols pour fondations)	À déterminer
	Hydrogéologie (réseau hydrogéologique et risque de rabattement de nappe)	
	Hydrologie	
	Milieux marins (côte maritime)	
CONTEXTE BIOLOGIQUE	Milieux naturels (zones humides)	
	Milieux naturels (faune et flore)	
	Continuité écologique (corridors)	
	Milieux marins (biodiversité aquatique)	
CADRE DE VIE	Transports et mobilité	
	Ambiance sonore	
	Ambiance lumineuse	
	Qualité de l'air	
	Eau	
	Déchets	
	Santé publique	
PAYSAGE	Grand paysage	
	Perception depuis la voirie	
BIENS MATÉRIELS	Agriculture (exploitations agricoles)	
	Forêts	
	Industries	À déterminer
RISQUES	Sismiques	
	Inondation (submersion marine)	
	Retrait gonflement argile	
	Coulées eaux boueuses	
	Technologiques et industriels	
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE	Emploi, logement et dynamique territoriale	

Atout	Neutre	Contrainte			
Favorable	Non significatif	Faible	Modéré	Forte	Majeur

# CONTEXTE BIOLOGIQUE

- Le projet est situé :
  - Zone humide ;
  - ZNIEFF (type II : Golfe de Fos sur mer ) ;
  - Corridor écologique.
- À proximité immédiate de Natura 2000

➔ Espace de transition



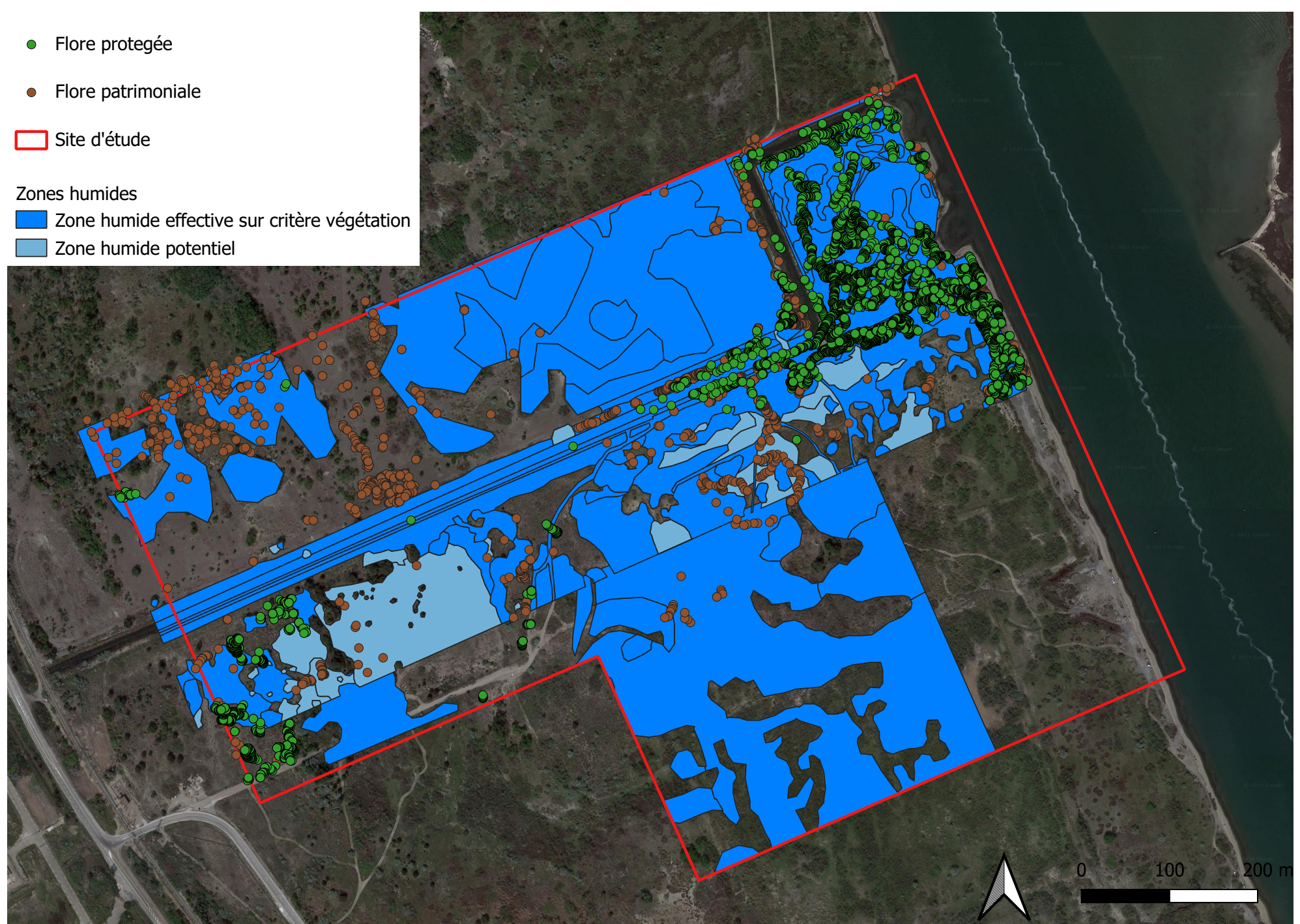
- Flore protégée
- Flore patrimoniale

□ Site d'étude

Zones humides

■ Zone humide effective sur critère végétation

■ Zone humide potentiel



# CONTEXTE BIOLOGIQUE

- **PLUSIEURS ÉTUDES** de recensement de la biodiversité ont été réalisées (sur 4 saisons) :
  - Naturalia
  - ECO-MED
  - Entre 2019 et 2023



- **COMPLÉMENTS D'ÉTUDES** ( ZH, amphibiens, reptiles, avifaune et chiroptères) sont en cours.

- Etudes sur les **MILIEUX MARINS.**





# CONTEXTE BIOLOGIQUE

- **LES HABITATS NATURELS** : *Mosaïque d'habitats*



*Limoniums cuspidatum*



*Myosotis pusilla*



*Tolypella salina*

➔ **Une journée complémentaire devra être réalisée en septembre/octobre 2023.**

- **LES ZONES HUMIDES** : parcelle sont côtés « H ».

La parcelle acquise par Carbon auprès du GPMM est de 62ha dont un peu plus de 50ha en zones humides.

➔ **Une journée complémentaire devra être réalisée en septembre/octobre 2023.**

# CONTEXTE BIOLOGIQUE : LA FLORE



*Zostera noltii*



*Zostera marin*

**Les milieux aquatiques** de la roubine centrale accueillent deux espèces marines protégées.

**Les steppes salées** à saladelles (vers la darse) accueillent deux espèces protégées.



*Limonium girardianum*



*Limonium cuspidatum*



*Myosotis pusilla*



*Cerastium siculum*



*Ephedra distachya*

**Les milieux sur substrat moins salé et plus drainants** abritent plusieurs autres espèces protégées.

➔ Au regard de la pression d'inventaire entre les différentes études (Naturalia, EcoMed et Quechen), **aucun inventaire complémentaire** n'est à prévoir.

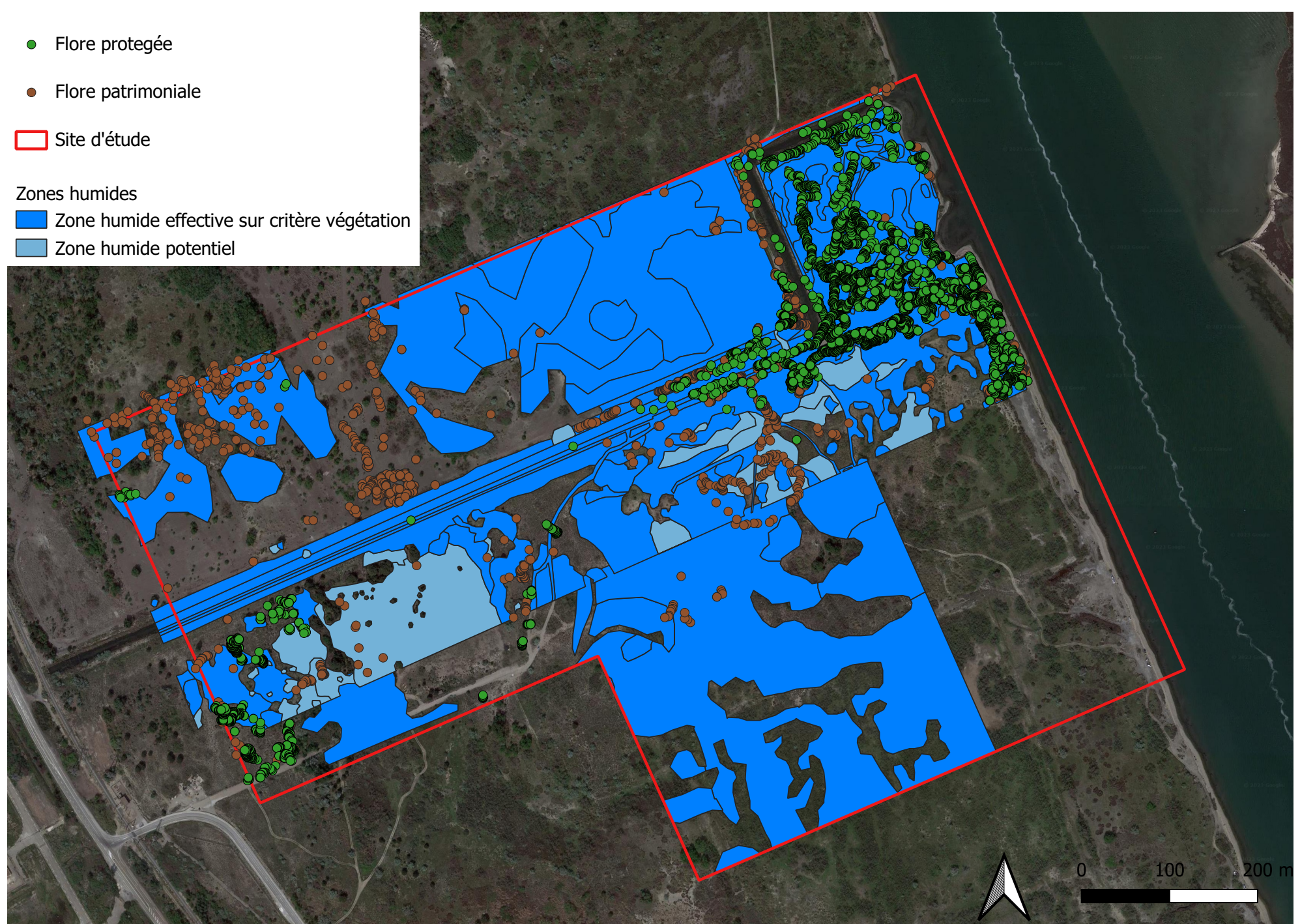
- Flore protégée
- Flore patrimoniale

□ Site d'étude

Zones humides

■ Zone humide effective sur critère végétation

■ Zone humide potentiel



# CONTEXTE BIOLOGIQUE : LA FAUNE

- **LES POISSONS** : habitats aquatiques de la roubine.

**Des inventaires plus poussés devront être réalisés**, au niveau de la roubine mais également au niveau de la Darse au point du rejet d'eau pour cerner les enjeux sur ces habitats.

- **LES INSECTES** : faibles enjeux.

- **LES AMPHIBIENS** : enjeux notables sur le site, espèces protégées présentes :



*Crapaud calamite*



*Rainette méridionale*



*Grenouille de Pérez*

- **LES RÉPTILES** : relativement pauvre, avec uniquement des espèces communes.

# CONTEXTE BIOLOGIQUE : LA FAUNE

- **LES OISEAUX** : Habitats imbriqués en mosaïque -> une richesse notable

Plusieurs espèces à enjeu et protégées :



*Milan Noir*



*Cochevis Huppé*



*Le petit duc scop*

Passages migratoires par des espèces en halte localement :



*Chevalier culblanc*



*Pie-grièche à tête rousse*



*Rollier d'Europe*

➔ **Un passage en période de migration, en septembre/octobre 2023.**

➔ **Un passage ciblé sur les hivernants, en janvier 2024.**

# CONTEXTE BIOLOGIQUE : LA FAUNE

- **LES MAMMIFÈRES** : deux espèces protégées.



*Campagnol amphibie*



*Crossope de Miller*

- **LES CHIROPTÈRES** : arbres-gîtes

Plusieurs espèces ont été avérées en transit ou en alimentation :



*Murin à oreilles échanquées*



*Vespère de Savi*

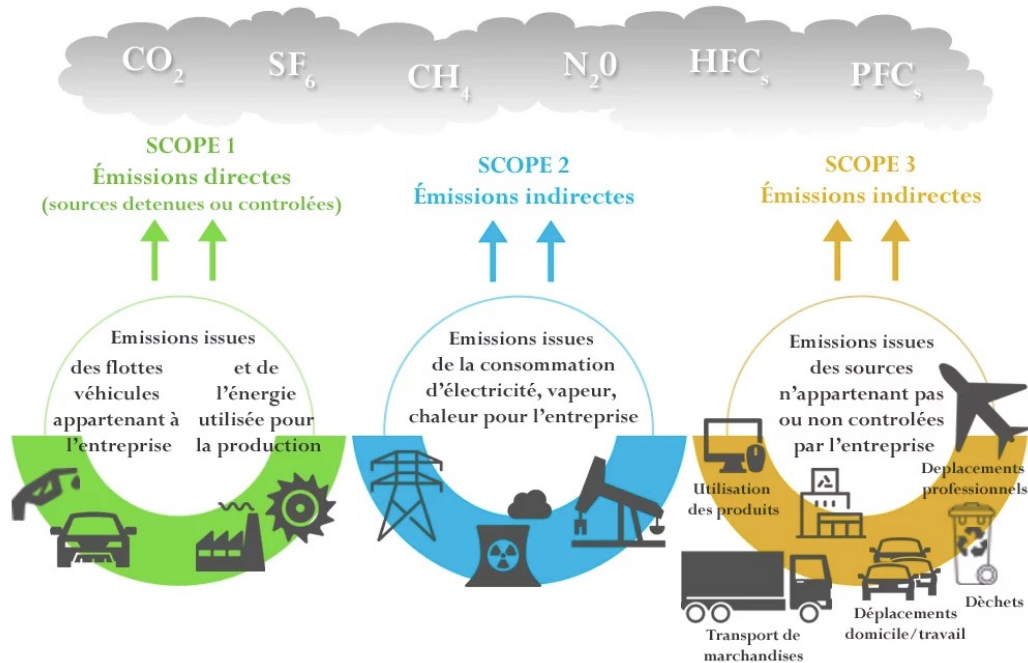
Plusieurs autres espèces ont été avérées en chasse et transit.

➔ **Un passage, réalisé en octobre 2023 correspondant au transit automnal.**

# CADRE DE VIE

- **Bilan carbone**

(SCOPE 1, 2 et 3).



- Etude sur la **qualité** de l'air.  
(réunion publique du 26 septembre)

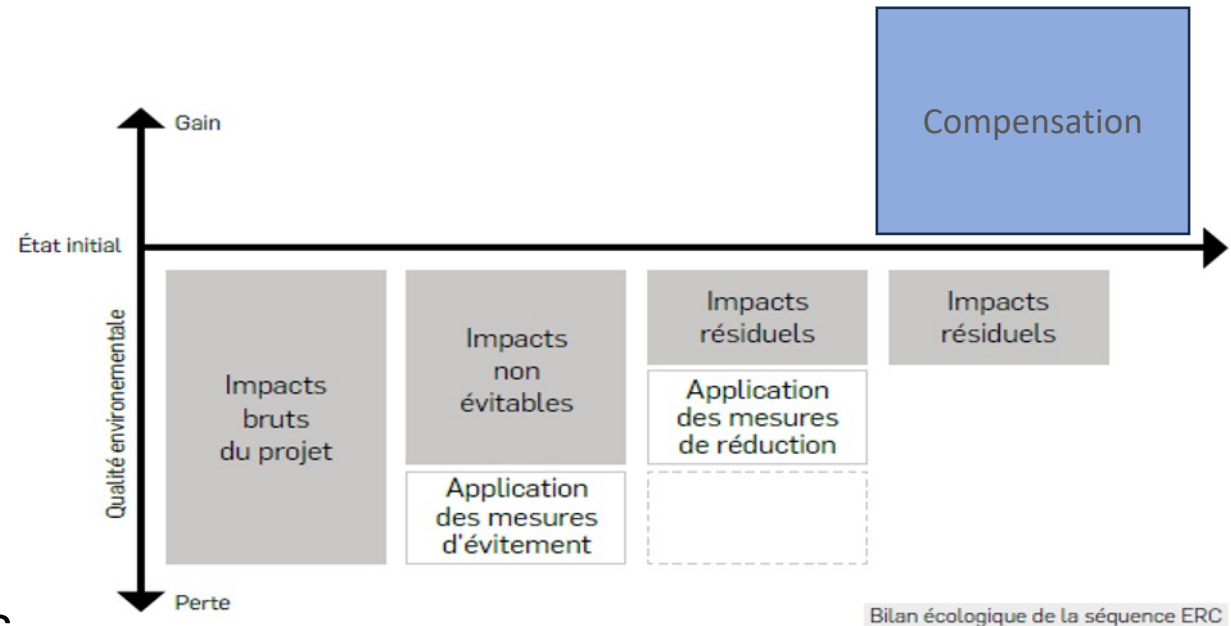
**AtmoSud**  
Inspirer un air meilleur

- **Consommation** en eau.

# SÉQUENCE ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER (ERC)

- Dégradation de la qualité environnementale ;
- Eviter les atteintes à l'environnement :

- **ÉVITER :**
  - Habitats naturels, ZH
- **RÉDUIRE :**
  - Pollution lumineuse
  - Impact paysager
  - Consommation eau
- **COMPENSER :**
  - ZH et espèces protégées et habitats





**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Émilie CHALAS,**

**CARBON**

# RÉPONSE DE CARBON : LES IMPACTS DIRECTS

**Pour rappel :** caban artificiel créé dans les années 1960, dédié à la création d'industrie et logistique du GPMM.

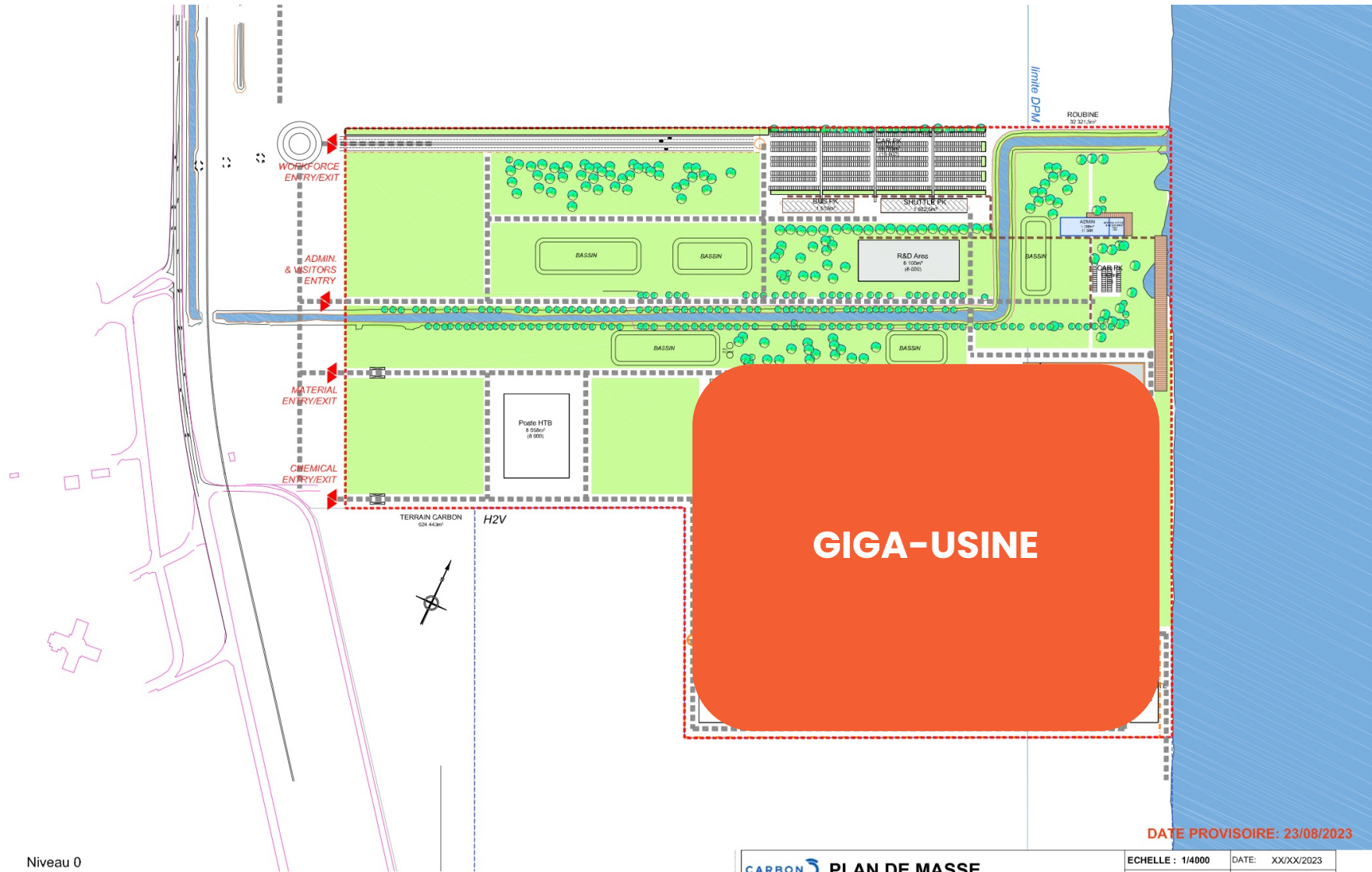
## 1. PRIORITÉ À L'ÉVITEMENT :

- **Ne pas artificialiser** là où les enjeux sont les plus denses : *roubine et coude de la roubine*.
- **Pour rappel :** roubine artificielle créée dans les années 60 ;
- **Artificialiser le moins possible :** 50% seulement (bâtiment, voirie, plateforme technique).

## 2. RENFORCER CE QUE NOUS AVONS ÉVITÉ :

- Faire d'un inconvénient un **atout** : le projet de la roubine ;
- **Nettoyer et renforcer** les espaces existants préservés.

A défaut d'évitement, nous compenserons par **deux fois** ce que nous détruirons (SDAGE).



DATE PROVISoire: 23/08/2023

Niveau 0

- Pipeline
- Fence

<b>CARBON PLAN DE MASSE</b>						ECHELLE : 1/4000	DATE: XX/XX/2023
						FORMAT : A3	PAGE:
GSQ	APS	GR6	ARC	TN	PM	PL	0
AFFAIRE	PHASE	EMETTEUR	LOT	NIVEAU	ZONE	TYPE	INDICE

# Réponse de CARBON : LES IMPACTS INDIRECTS

- Limitation de la pollution lumineuse ;
- Limitation de l'impact paysager ;
- Suivi et contrôle des rejets : eau et air ;
- Bilan carbone.

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



***Échanges avec la salle***

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



# **QUATRIÈME PARTIE :**

## **La gestion de l'eau**

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Émilie CHALAS,**

**CARBON**

# GESTION DE L'EAU : LA CONSOMMATION

## CONSOMMATION D'EAU INDUSTRIELLE :

### ○ BESOIN INITIAL DE CARBON :

**8 millions de m<sup>3</sup> réduit à 2,7 millions de m<sup>3</sup>/an** grâce à la boucle interne de recyclage (67%) ;

### ○ SOURCE DE L'EAU :

Point de captage du canal de navigation d'Arles à Bouc alimenté par le Rhône (*capacité de captage maximum 90 millions de m<sup>3</sup> utilisation actuelle 40 millions de m<sup>3</sup>*).

### ○ COMPARATIF :

Débit du **Rhône** : 6 millions de m<sup>3</sup>/heure, **étang de Berre** : 1 milliard de m<sup>3</sup> de volume.

## *Pour quoi faire ?*

- **REFROIDIR** les fours de fonte 100% électriques ;
- **TRAITEMENT HUMIDE** de surface des *wafers* et cellules ;
- **TOURS DE LAVAGE** avant rejet atmosphérique ;
- **DÉFENSE INCENDIE** ;
- Perte annuelle de 33% (évaporation, épuration).

### **EAU POTABLE :**

55000m<sup>3</sup>/an, soit **la consommation annuelle de 1000 habitants.**



# GESTION DE L'EAU : LES SORTIES D'EAU

## Traitement des eaux usées ménagères :

Station d'épuration sur site.

## Traitement des eaux usées industrielles :

Système de retraitement des boues concentrées en cours.

Station spéciale de nettoyage.

## Eaux de voirie :

Système de filtre classique.

## Eaux pluviales :

Récupération et utilisation pour arrosage.

## Vapeur d'eau :

Rejetée par les tours de refroidissement.

**Surplus des eaux nettoyées ou propres : reversé dans la darse.**

**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



***Échanges avec la salle***


**CARBON**

PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Vincent DELCROIX et Philippe  
QUEVREMONT,**

**Garants de la Commission nationale  
du débat public (CNDP)**

**CARBON**   
PHOTOVOLTAICS MADE IN FRANCE



**Merci !**